26 mars 2013 **13.335** 

## **Question du groupe UDC**

## Que se passe-t-il à la HE-Arc?

Récemment, le directeur de la HE-Arc Ingénierie de Neuchâtel a quitté (ou a dû quitter) son poste. Il a aussitôt été engagé dans une fonction similaire à la HES-Vaud Ingénierie à Yverdon-les-Bains, preuve de la reconnaissance de ses compétences.

Il a été remplacé à Neuchâtel par un nouveau directeur, recruté en France.

Plusieurs collaborateurs et collaboratrices de la HE-Arc font état d'une situation difficile en matière de gestion du personnel liée à la manière dont la directrice générale gère justement les postes à responsabilité dans son établissement.

Le Conseil d'Etat est-il au courant de cette situation et qu'entend-t-il faire pour y remédier? Y a-t-il un risque de voir des étudiants rejoindre l'école voisine, à Yverdon-les-Bains?

Signataire: W. Willener.